

Bilan d'activité 2013

et programme 2014

CPNEF-SV
Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant

Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du Spectacle Vivant

emploi formation spectacle vivant

SOMMAIRE

Synthèse des principales actions de la CPNEF-SV	p. 4
Synthèse des principales actions de l'Observatoire des métiers	p. 5
L'activité de la CPNEF-SV	p. 6
❖ Missions et cadre de travail	p. 6
❖ Mission 1 : recommander – expertiser	p. 7
❖ Mission 2 : former – qualifier	p. 10
❖ Mission 3 : structurer – outiller	p. 12
❖ Mission 4 : piloter – engager	p. 16
L'activité de l'Observatoire des métiers	p. 19
❖ Missions et cadre de travail	p. 19
❖ Mission 1 : étudier – anticiper	p. 20
❖ Mission 2 : orienter - informer	p. 22
Les actions de communication	p. 25
❖ Diffusion des travaux	p. 25
❖ Une nouvelle identité visuelle	p. 26
Le fonctionnement	p. 27
❖ Membres	p. 27
❖ Composition du bureau	p. 27
❖ Organisation des travaux	p. 28
❖ Equipe permanente	p. 28
❖ Financement	p. 29
❖ Partenaires	p. 29
Liste des sigles	p. 30

La Commission Paritaire Nationale Emploi Formation du Spectacle Vivant a été créée en 1993 par les partenaires sociaux.

Elle est composée de 19 organisations professionnelles :

- 14 organisations représentatives des employeurs ;
- 5 organisations représentatives des salariés.

L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications du spectacle vivant a quant à lui été créé en 2005 également par les partenaires sociaux, qui ont confiés son pilotage à la CPNEF-SV et sa gestion à l'Afdas.

Les travaux engagés répondent aux missions fixées les partenaires sociaux dans les accords de branche et interbranche, ainsi que du cadre législatif, notamment la récente Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale.

L'action de la CPNEF-SV et de l'Observatoire des métiers porte sur

- tous les arts de la scène :

Théâtre, marionnette, danse, musique, opéra, arts du cirque et de la rue... soit plus de 200 métiers qui relèvent de 3 types d'activités : artistiques, techniques et administratives.

- 3 champs conventionnels qui couvrent l'ensemble de la branche du spectacle vivant :
 - convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles,
 - convention collective nationale des entreprises du secteur privé du spectacle vivant,
 - convention collective des entreprises techniques au service de la création et de l'événement.

Synthèse des principales actions de la CPNEF-SV

Mission 1 Recommander – Expertiser

Orientations de formation

- 2013 Transmission d'avis au FPSPP sur les publics prioritaires dans le cadre du programme « compétences clés »
Discussion avec les Conseils de gestions paritaires de l'Afdas sur les priorités de formation
- 2014 Définition de formations éligibles au titre de la formation professionnelle continue, notamment pour le nouveau dispositif CPF

Avis sur l'opportunité des formations

- 2013 Transmission de remarques à la CNCP sur les titres professionnels
Transmission de préconisation aux organismes de formations demandeurs
- 2014 idem

Besoins de formation

- 2013 Lancement de travaux sur les besoins en formations des directeurs d'entreprise du spectacle vivant

Mission 2 Structurer – Outiller

L'accompagnement des entreprises

- 2013 Lancement du DA TPE-SV : accréditation des prestataires chargés de réaliser l'appui conseil sur tout le territoire, actions de communication, aspects administratifs et démarrage
- 2014 Suivi du DA TPE-SV, dont la gestion est confiée à l'Afdas

La documentation

- 2013 Edition d'une vingtaine de fiches d'information
- 2014 Poursuite de la mise à disposition des ressources

Mission 3 Former – Qualifier

Les formations certifiantes : CQP

- 2013 Construction du CQP accrocheur-rigger avec l'appui d'un prestataire (Co&Sens) et les organismes de formation agréés (ADAMS, APAVE, CFPTS, PREVA, Rig'Up formation et Techniscène)
- 2014 Validation du CQP et démarrage des sessions de formation

Les formations courtes : CCP

- 2013 CCP gestion sonore : 147 délivrés et agrément d'un nouvel organisme (l'APEJ).
CCP aux fondamentaux en prévention des risques : 65 délivrés
- 2014 Poursuite de la délivrance des deux CCP

Mission 4 Piloter – Engager

Les accords nationaux

- 2013 Préparation du nouvel accord cadre national EDEC
- 2014 Signature de l'accord cadre national EDEC et suivi de sa mise en œuvre

Les accords régionaux

- 2013 Suivi des accords EDEC régionaux et accords cadre tripartites
- 2014 idem

Synthèse des principales actions de l'Observatoire des métiers

Mission 1 Etudier – Anticiper

Tableau de bord statistique

- 2013 Pas d'actualisation annuelle des données Audiens pour des raisons informatiques
Préparation des données sur l'emploi des salariés en CDDU de Pôle emploi
- 2014 Reprise de l'actualisation annuelle du tableau de bord national : données Audiens et Afdas
Reprise des déclinaisons régionales du tableau de bord national
Publication des données sur l'emploi des salariés en CDDU de Pôle emploi

Etudes et recherche

- 2013 Lancement du bilan du Contrat d'Etude Prospectif confié au Céreq
- 2014 Achèvement des travaux de bilan du Contrat d'Etude Prospectif confié au Céreq

Mission 2 Orienter – Informer

Guide des métiers

- 2013 Préparation du lancement de la cartographie des métiers administratifs (choix d'un prestataire : Co&Sens)
- 2014 Aspects méthodologiques
Réalisation de la première tranche consacrée au domaine de la production/diffusion

Répertoire des formations professionnelles

- 2013 Actualisation du répertoire en lien avec les organismes de formation
- 2014 idem et exploitation du contenu du répertoire afin d'établir un état des lieux de l'offre de formation

Informier sur l'emploi

- 2013 Publication d'un journal d'orientation sur l'emploi
- 2014 Diffusion de ce journal dans les centres ressources nationaux et régionaux, lors de salons...

Actions de communication

- 2013 Nouveau site Internet et mise en place technique d'une newsletter
Renouvellement des logos
- 2014 Newsletters semestrielles et actualisation du site
Edition d'une plaquette de présentation de la CPNEF-SV et de l'Observatoire des métiers

L'activité de la CPNEF-SV

❖ Missions et cadre de travail

La CPNEF-SV est une institution nationale autonome qui agit en faveur de l'emploi et de la formation professionnelle dans le spectacle vivant.

Paritaire, elle regroupe les organisations d'employeurs et les syndicats de salariés représentatifs de la branche. Tout en tenant compte des diversités sectorielles, son action est transversale et reflète les politiques sociales de ses membres.

En matière d'emploi :

La CPNEF-SV est chargée de suivre la situation de l'emploi et son évolution, améliorer la reconnaissance des qualifications, faciliter l'insertion, accompagner les parcours professionnels et les mobilités sectorielles...

En matière de formation professionnelle :

La CPNEF-SV est chargée de faciliter son accès tout au long de la vie, favoriser l'acquisition des compétences, repérer les besoins et définir des priorités, structurer l'offre, créer des certifications...

Organe politique offrant un cadre de réflexion et de concertation aux partenaires sociaux qui en sont membres, la CPNEF-SV est également en capacité de mener des actions concrètes au service des entreprises et des professionnels de la branche.

Pour répondre à ses missions d'intérêt général, la CPNEF-SV organise son activité autour de quatre objectifs :

1. Recommander - expertiser
2. Structurer - outiller
3. Former - qualifier
4. Piloter - engager

Du fait de la nature de ses travaux, la CPNEF-SV est un interlocuteur privilégié des pouvoirs publics, au niveau national et régional, et des institutions sociales du spectacle : Afdas, Groupe Audiens, CMB Médecine et santé au travail, Pôle emploi.

La CPNEF-SV collabore également avec différents partenaires : le CNV, AGI-SON, les organismes de formation, les centres de ressources, d'autres CPNEF...

❖ Mission 1 : recommander - expertiser

Les orientations de formation

Objectifs et contexte

Via leurs CPNEF, les branches professionnelles sont appelées par le législateur à définir des objectifs et des priorités de formation au regard des besoins en qualification, de l'évolution des métiers et de l'économie sectorielle. Ainsi, la CPNEF-SV peut établir des priorités qu'elle transmet sous forme de recommandations aux différents acteurs compétents, tant en formation initiale que continue.

Réalisations 2013

Dans le cadre de l'appel à projet du FPSPP « socle de compétences clés » auquel l'Afdas a répondu : la CPNEF-SV a émis une délibération identifiant les publics prioritaires suivants : personnels des activités liées à l'installation et la manutention des équipements scéniques, la machinerie, la structure, la logistique et à l'hygiène et la sécurité des lieux recevant du public.

Exemples d'actions de formation éligibles suite à cette délibération : bureautique, CACES, SSIAP 1 et 2, sécurité électrique, montage de structure et échafaudages, travail en hauteur, geste et posture, sauveteur secouriste du travail...

En 2014

- Suite à la réforme de la formation professionnelle continue¹, définition de priorités ou de formations éligibles au titre des dispositifs dont l'Afdas assure la gestion, notamment pour le Compte Personnel de Formation (CPF).

Les avis sur l'opportunité des formations

Avis et remarques transmis à la CNCP

La CNCP (Commission Nationale des Certifications Professionnelles) peut solliciter à titre consultatif l'avis des CPNEF sur les titres présentant une demande d'inscription au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles). Ainsi, depuis 2004, la CNCP a consulté régulièrement la CPNEF-SV afin de vérifier la pertinence des niveaux des titres professionnels et les possibilités d'emploi. La CPNEF-SV se prononce à partir d'un dossier qui lui est transmis et a donc rendu une trentaine d'avis.

Or, depuis 2012, si la CNCP a continué de solliciter l'avis de la CPNEF-SV, elle ne le fait plus systématiquement et ne fournit plus qu'une fiche de synthèse des dossiers. Estimant manquer d'éléments pour se prononcer valablement et motiver ses avis, la CPNEF-SV a décidé de suspendre l'examen en réunion plénière des demandes. Cependant, des remarques techniques et des observations générales sont transmises aux instructeurs qui continuent de solliciter la CPNEF-SV, qui s'appuient notamment sur les nomenclatures des niveaux de qualification élaborées dans le cadre de la CPC du spectacle vivant et sur le guide des métiers (référentiels).

En 2013, la CPNEF-SV a reçu les 3 demandes suivantes sur lesquelles ont exprimé des remarques à l'attention des instructeurs de la CNCP :

- « Technicien régisseur son »	Studio M	Niveau III
- « Régisseur général »	Grim Edif	Niveau II
- « Administrateur producteur de projets artistiques »	Université Paris X	Niveau II

En 2014, si la CNCP ne change pas sa procédure de saisie de la CPNEF-SV, celle-ci se contentera de formuler des remarques générales à défaut d'avis motivés.

¹ Loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

Consultations des organismes de formation

En 2013 la CPNEF-SV a été sollicitée par le SIDVEM (Service d'aide à l'Intégration de personnes Déficiennes Visuelles dans les lieux d'Enseignement de la Musique) qui souhaitait mettre en place une formation destinée aux professeurs enseignant la musique auprès d'élèves déficients visuels. La CPNEF-SV a conseillé cet organisme sur la procédure d'ingénierie de formation.

Après divers consultations auprès de la profession et des ministères, le SIDVEM a informé la CPNEF-SV de la création en 2014 d'un « Certificat de Spécialisation à l'Enseignement Musical de personnes Déficiennes Visuelles ».

La CPNEF-SV a également été sollicité par Lycée de Rennes souhaitant ouvrir un DMA costumier réalisateur (Diplôme des Métiers d'Arts) qui souhaitait obtenir des informations sur les possibilités d'emplois. En réponse, la CPNEF-SV a fournis quelques éléments statistiques montrant l'étroitesse des débouchés et a souligné qu'il existe déjà 8 DMA dans cette spécialité sur le territoire. Enfin la CPNEF-SV a rappelé que l'alternance est une voie intéressante de professionnalisation.

En 2014, la CPNEF-SV poursuivra son activité de conseil et d'expertise auprès des organismes de formation qui la sollicite.

Les besoins en formation des directeurs et directrices d'entreprises du spectacle vivant

Objectifs et contexte

Le directeur d'entreprise dans le spectacle vivant exerce des responsabilités importantes, intégrant les aspects artistiques. De ce fait, il n'existe pas de profil type : le projet porté par le directeur est résolument singulier. L'activité du directeur dépend également de l'environnement social et territorial, des disciplines (spectacle vivant ou pluridisciplinaire tel cinéma, arts plastiques, patrimoine...), de complémentarités existantes avec d'autres entreprises culturelles, etc. Dans le secteur public, son activité dépend également des missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics. Ainsi la direction d'entreprises du spectacle vivant requiert des compétences spécifiques dont certaines peuvent s'acquérir et/ou se conforter par la formation.

Or, la CPNEF-SV a observé que si la formation professionnelle s'est largement développée pour les métiers administratifs du spectacle vivant, la direction n'est pas véritablement ciblée. L'offre, principalement universitaire (licences professionnelles et masters professionnels), vise plutôt les chargés de projets, les administrateurs de production, la médiation culturelle...

Autre enjeu, certaines organisations membres de la CPNEF-SV estiment que le management, la fédération des équipes et les aspects ressources humaines doivent être encore mieux portés par la direction afin d'améliorer le climat de travail et le fonctionnement.

La CPNEF-SV souhaite donc identifier les besoins en formation des directeurs afin de développer le cas échéant une offre spécifique.

Réalisations 2013

La création d'un groupe de travail a été décidée fin 2013. Bruno Bossard du SNSP en assure la présidence. Dans la mesure où les besoins en formation s'identifient à partir de l'analyse des activités, ces travaux pourront s'appuyer sur le chantier mené en parallèle sur le guide des métiers (partie administrative) qui démarre également.

En 2014

- Cadrage des travaux
 - Analyse documentaire : constitution d'un corpus autour du métier et de la formation de directeur
 - Auto-description des activités par quelques directeurs
- Elaboration de la cartographie du domaine de la direction dans le cadre des travaux du guide des métiers avec l'appui de Co&Sens
 - Entretiens individuels avec des professionnels du domaine (directeurs, administrateurs, secrétaires généraux, responsables administratifs...)
 - Observations du cadre de travail.
- Identification des besoins en formation professionnelle des directeurs.

Interventions et participations 2013

- Festival d'Avignon

Intervention dans le cadre de l'atelier organisé par le Groupe Audiens portant sur l'évolution de l'emploi
16 juillet

- Projet de loi d'orientation sur la création artistique

Accompagnement de la préparation du projet de loi d'orientation sur la création artistique porté par la DGCA.

- Les bases de données

Séminaire du CPNFP sur les bases de données utilisées par les Observatoires prospectif des métiers et des qualifications
Paris, siège de la Fédération du bâtiment, le 18 octobre

- Projet européen « skill bank »

Suivi du projet « skill bank » porté par le CFPTS dans le cadre d'un appel d'offre de la Commission européenne visant à décrire les acquis de l'apprentissage.
Séminaire à Bruxelles, le 5 décembre

- Conseil National des Professions du Spectacle (CNPS)

La CPNEF-SV est membre du CNPS. Les avis qu'elle formule portent sur les questions relatives à l'emploi et la formation, et en particulier sur les aspects statistiques.

La CPNEF-SV participe :

- aux réunions plénières ;
- à la Commission permanente pour l'emploi des professionnels du spectacle, animée par le DEPS et la DGCA.

❖ Mission 2 : structurer – outiller

L'accompagnement des entreprises

Objectif et contexte

Constatant un besoin d'appui-conseil des très très petites entreprises, la CPNEF-SV a conçu, dans le cadre de l'ADEC², une prestation spécifique : le Dispositif d'Appui aux Très Petites Entreprises du Spectacle Vivant (DA TPE-SV). Il pour objectif d'apporter une expertise en organisation du travail, management et en gestion économique et sociale. Un prestataire agréé accompagnera l'entreprise pendant 5 jours (non consécutifs). La CPNEF-SV a confié la gestion de ce dispositif à l'Afdas qui est co-financé également par le ministère chargé de la culture.

Le DA TPE-SV est destiné aux très très petites entreprises qui souhaitent développer leurs activités et ont besoin de renforcer leur organisation en fiabilisant leurs outils et méthodes, ou encore, qui souhaitent améliorer la gestion de leur personnel.

Les entreprises bénéficiaires du DA TPE-SV doivent répondre aux critères cumulatifs suivants :

- développer des activités de spectacle vivant à titre principal, relevant du champ public ou privé depuis au moins trois ans ;
- employer de 1 à 4 salariés en équivalent temps plein (CDI, CDD et/ou CDDU), sur deux des trois derniers exercices ;
- cotiser à l'Afdas.

Rappel des étapes antérieures

2009/2012, conception du DA TPE-SV :

- 1- Elaboration des outils et démarches, en lien avec l'ANACT, le Groupe Audiens, l'Afdas, Pôle emploi et les ministères chargés de la culture et de l'emploi :
 - un outil de diagnostic du fonctionnement de l'entreprise ;
 - un guide comportant 3 volets : organisation et management, gestion des ressources humaines / GPEC, gestion économique et financière.
- 2- Formatage du dispositif : profil des bénéficiaires, durée, organisation des temps intra et inter-entreprises...
- 3- Test du dispositif en régions Bretagne et PACA.
- 4- Mise en place administrative du dispositif :
 - la gestion a été confiée à l'Afdas ;
 - convention financière entre le ministère chargé de la culture (DGCA), l'Afdas et la CPNEF-SV.

Réalisations 2013

En 2013, le comité de pilotage a procédé à la sélection des prestataires via un appel d'offre national : 17 prestataires ont été accrédités par la CPNEF-SV et la DGCA de façon à couvrir tout le territoire. La CPNEF-SV a également établi le dossier de candidature des entreprises.

Le lancement officiel du dispositif a été effectué le 12 juillet lors du Festival d'Avignon à la maison professionnelle par la CPNEF-SV, l'Afdas, le Groupe Audiens et le ministère chargé de la culture. Quelques prestataires agréés étaient présents. Il s'agissait de faire connaître ce nouveau dispositif aux entreprises et à la presse. Cette présentation a réuni une trentaine de participants.

Des supports de communication ont été conçus par la CPNEF-SV, l'Afdas et la DGCA : une plaquette a été adressée aux entreprises cibles de la branche et les sites de la CPNEF-SV et de l'Afdas ont inclus une présentation.

Le groupe de travail est présidé par Claire Guillemain du PROFEDIM

² Accord cadre national d'Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences 2009/2011

En 2014

- Suivi du dispositif au sein du comité de pilotage.
- Accompagnement de la mise en réseau des prestataires.
- Recherche de moyens financiers complémentaires pour assurer le déploiement du dispositif via le nouvel accord cadre national EDEC.

Documentation

Des fiches d'information

En 2013, à partir de son fond documentaire et de ses travaux récents, la CPNEF-SV a édité une vingtaine de fiches d'information, téléchargeables sur le site Internet :

Thème : Paysage socio-professionnel
Rôle des organisations professionnelles d'employeurs et de salariés du spectacle vivant

Thème : Emploi, gestion des ressources humaines

- Les contrats de travail du spectacle vivant
- Etablir des fiches de poste
- Recruter : le processus
- Démarches et outils d'aménagement du temps de travail
- La mutualisation de l'emploi
- Répartition des postes de travail et coopération entre les équipes
- Les entretiens annuels

Ces fiches ont été établies à partir du guide liée au DA TPE-SV

Thème : Droit et gestion

- Relations contractuelles producteurs – diffuseurs
- Le cadre comptable et les outils de base de la comptabilité
- Les principaux outils de gestion
- Construire le budget de l'entreprise
- Les alternatives à la gestion en interne

Ces fiches ont été établies à partir du guide liée au DA TPE-SV

Thème : Formation professionnelle

- La formation professionnelle initiale et continue : tableau de synthèse
- Formations certifiantes / formations qualifiantes : définitions et listes
- Les formations professionnelles certifiantes dans le spectacle vivant
- La formation professionnelle continue dans les entreprises de spectacle vivant
- Les outils contractuels régionaux en faveur de la formation dans le spectacle vivant
- La formation professionnelle : les dates clés
- Grilles de niveaux de qualifications, *établies par la CPC du ministère chargé de la culture*

Ressources documentaires et dispositifs existants

La CPNEF-SV continue de centraliser sur son site divers documents ou de répertorier les dispositifs pouvant être utiles aux entreprises et aux salariés du spectacle vivant :

- le guide des obligations sociales du ministère chargé de la culture
- les rapports récents sur l'emploi du ministère chargé de la culture, de l'Assemblée nationale...
- le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)
- la prestation en Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences proposée par l'Afdas (GPEC)
- les fiches risques professionnelles du CMB
- Odalie (outils d'aide en ligne pour la prévention des risques professionnels) du CMB
- les kits préventions des risques du Groupe Audiens
- les bilans de santé du Groupe Audiens

...

❖ Mission 3 : former – qualifier

La CPNEF-SV est habilitée à créer des formations, longues ou courtes, qui complètent l'offre existante et qui sont reconnues sur le plan national par la branche. Aussi, depuis 2009, la CPNEF-SV a engagé la création de formations de 2 types : les CQP et les CCP.

	Les CQP Certificats de qualification professionnelle	Les CCP Certificats de Compétences Professionnelles
Objectif	Acquérir <u>une qualification</u> liée à un <u>métier</u> précis	Acquérir des <u>connaissances</u> et/ou <u>des compétences</u> transversales
Nature	Le CQP est une <u>certification</u> délivrée par la CPNEF-SV au nom de la branche <i>Rappel, il existe 3 types de certifications :</i> 1) <i>les diplômes nationaux délivrés au nom de l'Etat par les ministères</i> 2) <i>les titres à finalité professionnelle, délivrés par des établissements ou organismes privés et inscrits au RNCP</i> 3) <i>les CQP délivrés par les CPNEF au nom des branches</i>	Le CCP est un <u>certificat</u> remis à l'issue d'une formation dont le contenu a été agréé par la CPNEF-SV
Type de formation	Formation de longue durée, initiale ou continue. Accessible également par la VAE	Formation modulaire de courte durée (stage)

Le groupe de travail CQP et CCP est présidé par Stanislas Surun du SYNPASE.

Les formations certifiantes : les CQP (Certificats de qualification professionnelle)

Rappel des étapes antérieures :

- 2007, conclusion d'un accord de branche portant création de CQP dans le spectacle vivant
 - 2009, réalisation d'une étude d'opportunité sur les besoins en CQP où l'accroche-rigger avait été pointée.
 - 2011, élaboration du référentiel métier d'accrocheur-rigger
 - 2012, sélection des organismes de formation susceptibles de mettre en œuvre le CQP par la voie de la formation et de la VAE via un appel d'offre : 6 organismes retenus (ADAMS, APAVE, CFPTS, PREVA, RIG-UP Formation, Techniscène).
- Et sélection d'un cabinet spécialisé dans la construction de CQP via un appel d'offre : Co&Sens

Réalisations 2013

Le groupe de travail, piloté par la CPNEF-SV, animé par Co&Sens et composé des 6 organismes agréés, s'est réuni 6 fois et a abouti à la création du référentiel de certification du CQP d'accrocheur-rigger et de divers outils permettant d'encadrer sa délivrance par la voie de la formation et par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

En 2014

- Confirmation de l'agrément des 6 organismes de formation à mettre en œuvre les épreuves conduisant à l'obtention du CQP accrocheur-rigger, par la voie de la formation et la voie de la VAE.
- Dépôt de la demande d'inscription du CQP accrocheur-rigger au RNCP.
- Animation du comité technique de suivi du CQP accrocheur-rigger composé des 6 organismes agréés visant assurer le suivi de sa mise en œuvre et mettre en commun des moyens.
- Actions de communication et création d'un intranet sur le site à l'attention des organismes agréés.
- Démarrage des premières sessions de formation prévues pour septembre 2014.
- Réflexion autour d'un autre CQP éventuel.

Les formations courtes : les Certificats de Compétences Professionnelles (CCP)

Rappel des étapes antérieures :

CCP en gestion sonore

- 2010, conception de la formation, en partenariat avec le CMB et AGI-SON.
- 2011, agrément de 9 organismes de formation via un appel d'offre
- 2011, démarrage des 1^{ères} sessions de formation.
- 2012, réalisation d'un premier bilan.

CCP aux fondamentaux en prévention des risques

- 2010, conception de la formation, en partenariat avec le CMB.
- 2011, agrément de 10 organismes de formation via un appel d'offre
- 2013, démarrage des 1^{ères} sessions de formation.

Réalisations 2013

CCP en gestion sonore

- 147 CCP délivrés en 2013, soit 339 depuis la création.
- Agrément d'un nouvel organisme : l'APEJ.

CCP aux fondamentaux en prévention des risques

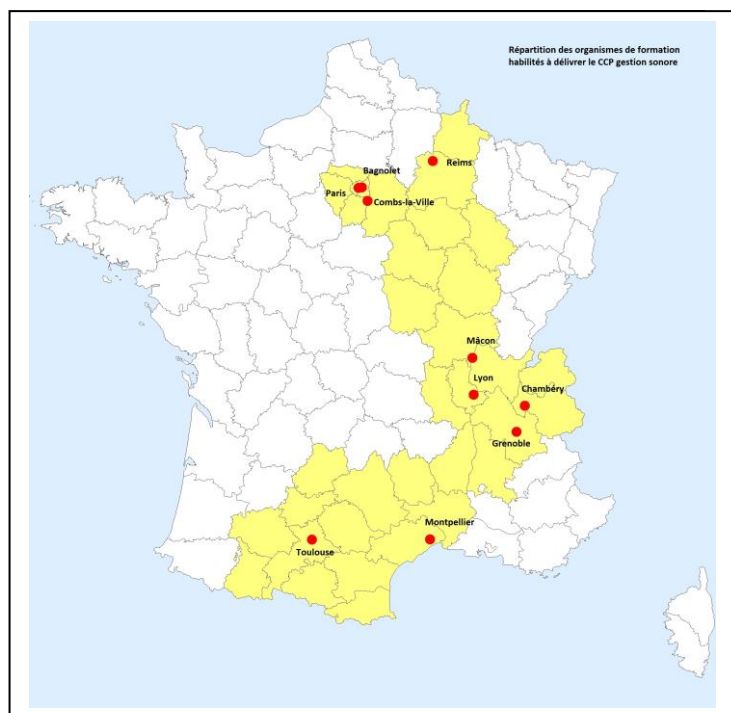
65 CCP délivrés en 2013 (les formations ont démarré en 2013).

	CCP gestion sonore		CCP fondamentaux à la prévention risques		Ensemble des CCP Total
	13 organismes agréés date d'agrément	Total	10 organismes agréés date d'agrément	Total	
CFPTS	10 mai 2011	124	4 octobre 2012	26	150
AGECIF	10 mai 2011	32	4 octobre 2012	0	32
IRMA	10 mai 2011	79	4 octobre 2012	39	118
IESA (ex. Nacre)	10 mai 2011	26		0	26
STAFF	10 mai 2011	11	/		11
REMCA Formations	10 mai 2011	0	/		0
Cave à musique	10 mai 2011	0	/		0
Avant Mardi	10 mai 2011	3	4 octobre 2012	0	3
GRIM EDIF	10 mai 2011	22	/		22
ADAMS	/		4 octobre 2012	0	0
APAVE	/		4 octobre 2012	0	0
ARTEK	/		4 octobre 2012	0	0
CONFORM SI	/		4 octobre 2012	0	0
PREVA	/		4 octobre 2012	0	0
TECHNISCENE	/		4 octobre 2012	0	0
I-STAGE	14 mars 2013	30	/		30
Youstudio	14 mars 2013	0	/		0
TSV	14 mars 2013	0	/		0
APEJS	18 décembre 2013	0	/		0
TOTAL		327		65	392

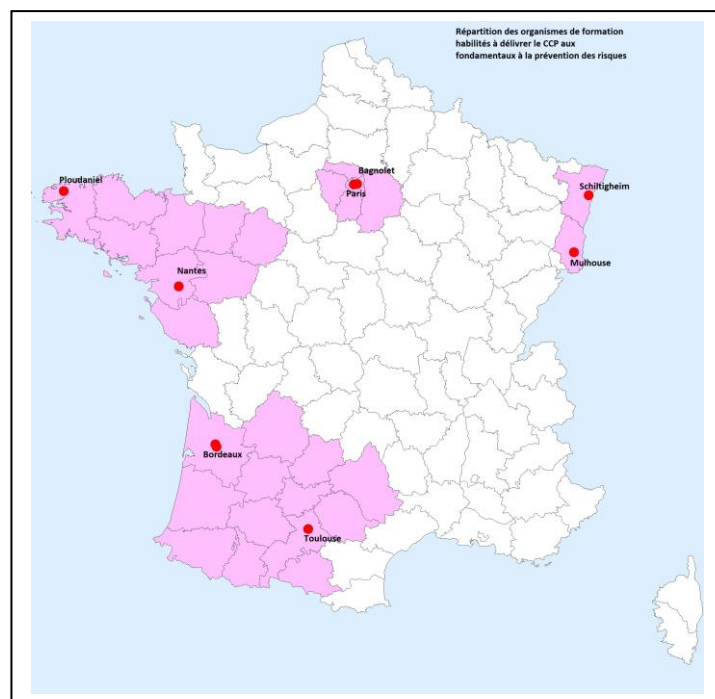
	CCP gestion sonore			
	2011	2012	2013	TOTAL
CFPTS	33	42	49	124
AGECIF	0	31	1	32
IRMA	0	28	51	79
IESA (ex. Nacre)	0	26	0	26
STAFF	0	11	0	11
REMCA	0	0	0	0
Cave à musique	0	0	0	0
Avant Mardi	3	0	0	3
Grim Edif	0	6	16	22
I-Stage	/	/	30	30
Youstudio	/	/	0	0
TSV	/	/	0	0
APEJS	/	/	/	
Total	36	144	147	327

	CCP fondamentaux à la prévention des risques 2013
CFPTS	26
AGECIF	0
IRMA	39
Avant Mardi	0
ADAMS	0
APAVE	0
ARTEK	0
CONFORM SI	0
PREVA	0
TECHNISCENE	0
Total	65

CCP gestion sonore



CCP fondamentaux à la prévention des risques



En 2014

- Poursuite de délivrance des deux CCP.
- Examen de nouvelles demandes d'agréments
- Analyse des besoins pour d'autres CCP éventuels.

La Commission Professionnelle Consultative du spectacle vivant (CPC)

Objectif et contexte

Depuis sa création en 2006, la CPNEF-SV siège à la CPC, instance consultative mise en place par le ministère chargé de la culture. Dans ce cadre, les diplômes d'Etat et les référentiels métiers s'y référant sont élaborés (par exemple les DNSP, les DE, les CA...). Les avis de la CPNEF-SV portent sur l'opportunité des diplômes, leur contenu et positionnement, les textes réglementaires, la structuration de l'offre de formation, etc.

Réalisations 2013

En 2013, la CPNEF-SV a participé :

- aux réunions plénières de la CPC ;
- aux groupes de travail de la CPC sur l'opportunité du diplôme national supérieur professionnel pour les métiers techniques.

En 2014

En 2014, la CPNEF-SV participera aux travaux de réévaluation des niveaux des diplômes d'enseignement (DE et CA) et de mise en œuvre de la Validation des Acquis de l'Expérience.

❖ Mission 4 : piloter - engager

Objectifs et contexte

Depuis 2006, la CPNEF-SV est engagée dans la mise en œuvre de l'accord national EDEC (accord d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences), dont elle a assuré la préparation, le pilotage et une partie de la mise en œuvre.

Rappel des étapes antérieures

- 2006, conclusion de l'accord national EDEC c'est-à-dire d'un accord cadre politique marquant l'engagement de l'Etat et de la branche sur des objectifs communs.

- 2007, dans le cadre de l'accord EDEC, réalisation d'une étude/action sur la sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges, réalisée par Interface.

- 2009-2011, dans le cadre de l'accord EDEC, conclusion d'un accord national ADEC (Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences), c'est-à-dire d'un accord opérationnel comportant un plan d'action convenu entre les ministères chargés de la culture, de l'emploi et du travail, la CPNEF-SV, l'Afdas, l'ANACT, le CMB et le Groupe Audiens.

Cet accord ADEC national du spectacle vivant poursuivait quatre objectifs :

Axe 1 Améliorer la connaissance du marché du travail et renforcer le lien emploi/formation

Axe 2 Optimiser les pratiques d'emploi par un appui aux petites entreprises

Axe 3 Adapter et développer les compétences des salariés et concourir à la construction des parcours professionnels

Axe 4 Développer une politique de prévention pour préserver la santé et la sécurité des salariés

- 2010 / 2013, déclinaisons de l'accord cadre national ADEC en accords régionaux :

11 accords ADEC spectacle vivant régionaux conclus avec les DIRECCTE et parfois les DRAC ;

- 2012, évaluation de l'accord cadre national ADEC par InfraForces et remise de son rapport.

Réalisations 2013

Le rapport d'évaluation final remis en 2012 a pointé la qualité et le nombre des réalisations engagées dans ce cadre EDEC/ADEC. Il a aussi souligné la nécessité de déployer certaines des actions phares en mobilisant de nouveaux moyens financiers. Sur les recommandations du consultant InfraForces, la CPNEF-SV a ainsi sollicité le volet central du Fond social européen, qui n'a pas répondu favorablement. Dans un second temps, la CPNEF-SV a demandé aux ministères chargés de l'emploi et de la culture la poursuite de l'accord national EDEC/ADEC. L'année 2013 a donc été consacrée à la négociation et la rédaction du projet de nouvel accord EDEC, ciblé sur deux actions uniquement (le DA TPE-SV³ et les bilans de compétences) avec les partenaires concernés : DGEFP, DGCA et Afdas.

Parallèlement, en région Bourgogne, la CPNEF-SV a participé à la conclusion du contrat d'objectifs des métiers du spectacle vivant, de l'audiovisuel et de l'exploitation cinématographique.

En 2014

- Conclusion du second accord national EDEC du spectacle vivant au premier trimestre et déploiement des deux actions.
- Appui à la négociation de la reconduction des accords EDEC/ADEC régionaux en lien avec l'Afdas.
- Accompagnement de la finalisation du contrat d'objectifs en région Picardie.

³ Cf supra

Liste des accords-cadres et des accords ADEC régionaux applicables au spectacle vivant

	Accords-cadres Conseils régionaux - Etat - Profession	Accords ADEC Etat - Profession
Alsace	/	Accord cadre régional d'accompagnement pour la formation et la qualification des salariés EDEC Champ : SV Durée – 2010-2011 – Reconduction 2012 par avenant ➤ Terminé
Aquitaine	Accord cadre emploi formation Champ : SV et AV 1 ^{er} accord : 2000 / 2006 - 2 ^{ème} accord : 2010-2012 / reconduit en 2013 et sollicitation en cours pour 2014	
Auvergne	Projet de Contrat d'objectif Stade : diagnostic et mobilisation des partenaires Champ : SV, AV, EC, DF	
Basse Normandie	Charte emploi formation Champ : SV Durée : 2009 – 2010 Reconduction : 2011 – 2014	/
Bourgogne	Contrat d'objectifs Champ : SV – AV – EC-DF Durée : 2012 - 2016	Accord cadre régional ADEC Champ : SV Durée : 2011-2013 Accord « intégré » dans le cadre du Contrat d'objectifs ➤ Terminé
Bretagne	Contrat d'objectif emploi formation Champ : SV Durée : 2009 – 2013 ➤ Terminé, à renégocier	Accord cadre régional EDEC Champ : SV Durée : 2010-2013 ➤ Terminé
Centre	/	ADEC culture Champ : SV et AV Durée : 2007 / 2009 - Reconduit en 2010 par avenant ➤ Terminé
Franche-Comté	Projet de Contrat d'objectif emploi formation Champ : SV, AV, EC, DF	/
Ile de France	/	Accord cadre régional ADEC Champ : SV Durée : 2010 - Reconduit en 2011 ➤ Terminé
Languedoc Roussillon	Accord cadre pluriannuel emploi formation Champ : SV et AV Durée : 2008-2012	Accord cadre régional ADEC Champ : SV et AV Durée : 2010 - 2013
	<i>Projet d'accord cadre cadre</i> <i>Durée : 2015-2018 (signature après les élections)</i> <i>Champ : SV et AV</i>	
Lorraine	/	Accord cadre régional ADEC Champ : SV Durée : 2010-2012 – Reconduction 2013 ➤ Terminé
Nord pas de Calais	/	Accord cadre régional ADEC Champ : SV Durée : 2010-2012 Extension de l'accord en 2013 et 2014 par voie d'avenant
PACA	Accord cadre emploi formation Champ : SV et AV Durée : 2008-2012	Accord cadre régional ADEC Champ : SV Durée : 2010-2012
	Accord IRIS (Intervention Régionale pour l'investissement social) Champ : SV, AV, arts visuel, livre Durée : 12 mois (1/5/2013 – 30/4/2014) reconductible éventuellement jusqu'au 31/12/14	

Pays de Loire	/	Accord cadre régional EDEC Champ : SV Durée : 2010-2012 ➤ Terminé
Picardie	<i>Projet Accord cadre sectoriel</i> Champ : SV, AV, arts plastiques, édition, EC Stade de lancement Durée : 2014 -2015	
Poitou- Charentes	Accord cadre régional de coopération pour l'emploi et la formation Champ : SV et AV Durée : 2010-2013 <i>Renouvellement à l'étude</i>	
Rhône Alpes	Contrat d'objectif emploi formation Champ : SV et AV Durée : 2007-2011 Reconduit 2012-2014	Accord cadre régional EDEC Champ : SV Durée : 2009 - Reconduit en 2011 puis intégré dans la reconduite du Contrat d'objectif ➤ Terminé

Légende :
SV spectacle vivant
AV audiovisuel
EC-DF exploitation cinématographique et distribution de films

Activité de l'Observatoire des métiers

❖ Missions et cadre de travail

L'Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualification du Spectacle Vivant est un outil d'information, de connaissance et d'analyse au service de la profession.

Il a été créé en 2005⁴ par les partenaires sociaux. Conformément au cadre législatif, ils ont confié son pilotage à la CPNEF-SV et sa gestion à l'Afdas⁵. Les organisations représentatives des employeurs et des salariés membres de la CPNEF-SV établissent son programme d'activité et dirigent les travaux. Selon les cas, leur réalisation est assurée par la CPNEF-SV, par l'Afdas ou par des prestataires.

Il est financé par les fonds de la formation professionnelle continue collectés par l'Afdas. Son programme d'activité est intégré dans la convention d'objectifs et de moyens⁶ de l'Afdas (2012/2014).

L'Observatoire des métiers est principalement chargé d'étudier la situation de l'emploi dans une visée prospective : il produit et collecte des informations quantitatives et qualitatives sur le marché du travail et son évolution.

Il a aussi pour objet de contribuer à l'orientation des professionnels qui exercent dans le spectacle vivant ou des personnes qui souhaitent y travailler : il produit des outils permettant d'identifier les qualifications et les compétences, ainsi que les possibilités de mobilité.

Enfin, dans la perspective d'accompagnement des parcours professionnels, il vise également à améliorer la lisibilité et la qualité de l'offre de formation professionnelle initiale et continue, tout en repérant les besoins des entreprises et des salariés.

Ainsi, certains travaux sont ponctuels (ex : études thématiques), d'autres sont conduits sur le long terme (ex : référentiels métiers) ; certains impliquent une actualisation annuelle (ex : données statistiques) ou permanente (ex : répertoire des formations).

Pour répondre à ses missions, l'observatoire des métiers poursuit deux objectifs principaux :

- étudier – anticiper
- orienter – informer

⁴ Conformément aux dispositifs du protocole d'accord sur l'OPMQ-SV du 10 octobre 2005

⁵ L'AFDAS est l'Opcat et Opacif agréé par l'État qui gère, sur le plan national, l'ensemble du dispositif de la formation professionnelle des secteurs du spectacle vivant, du cinéma, de l'audiovisuel, de la publicité, des loisirs, de la presse, des agences de presse et de l'édition.

⁶ Décret n°2010-1116 du 22 septembre 2010

❖ Mission 1 : étudier - anticiper

Tableau de bord statistique

Objectif et contexte

La production d'indicateurs statistiques fiables et détaillés sur l'emploi et la formation professionnelle est une priorité pour les partenaires sociaux. Pour répondre à leur demande, la CPNEF-SV a élaboré un tableau de bord national, avec l'appui du Céreq et des organismes producteurs de données sociales : le Groupe Audiens, l'Afdas et Pôle emploi. Les données nationales (INSEE) sont quant à elles exploitées par le ministère chargé de la culture (DEPS et DGCA).

Le tableau de bord de la branche rassemble des indicateurs inédits spécifiquement commandés par la CPNEF-SV issus des institutions sociales :

1- Sur l'emploi, les entreprises et les salariés

Les données sont issues du Groupe Audiens : nombre d'entreprises et caractéristiques, nombre de salariés (CDI, CDD et CDDU) et profils sociodémographiques, évolutions du marché du travail, etc.

Des données issues de Pôle emploi sont en préparation. Elles apporteront une approche métier complémentaire sur les CDDU.

2-Sur la formation professionnelle continue

Les données sont issues de l'Afdas : nombre et profil des stagiaires, formations demandées, usage des dispositifs, etc.

Le tableau de bord national est actualisé tous les ans. Il est téléchargeable sur le site.

Il peut aussi être décliné en régions sur commande auprès de la CPNEF-SV.

Rappel des étapes antérieures

2008- 2009, conception du tableau de bord national, avec l'appui du Céreq :

- analyse des besoins d'information des partenaires sociaux ;
- expertise des données existantes ;
- construction de la maquette du tableau de bord national ;
- commande des données aux institutions sociales du spectacle.

2010/2012, production du tableau de bord national :

- Partie emploi :
 - Publications des données Groupe Audiens 2008 / 2009 / 2010 et zooms : « le devenir des salariés » et « le turn-over des salariés »
 - Commande de données à Pôle emploi
- Partie formation continue :
 - Publication des données Afdas 2008 / 2009 / 2010 / 2011

2011, production de déclinaisons régionales de la partie emploi :

- Analyse de faisabilité et construction de la maquette avec le Groupe Audiens, la DGCA, la Plate-forme interrégionale, certaines structures régionales d'observations.
- Production de 4 tableaux de bord commandés par les régions suivantes : Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Languedoc-Roussillon, Bretagne.

Réalisations 2013

L'actualisation des données nationales et régionales du Groupe Audiens n'a pas pu être réalisée du fait d'une refonte de leur système informatique qui a empêché toute exploitation d'indicateurs en 2012 et en 2013.

En revanche, la CPNEF-SV a continué de travailler sur les données fournies par Pôle emploi et a établi une note statistique relative à l'emploi des salariés en CDDU, centrée sur une approche par métiers, qui entrera dans la composition du tableau de bord. Cette note a été présentée à un comité de lecture composé des partenaires sociaux et de représentants de la DGCA, du Groupe Audiens, de l'Afdas et du Céreq. Des modifications ayant été apportées, sa finalisation s'est poursuivie.

En 2014

- Actualisation du tableau de bord national :
 - Partie emploi :
 - reprise de la publication des données Audiens 2012 et 2013 ;
 - publication de la 1^{ère} tranche des données Pôle emploi 2011 sur les CDDU et préparation de la 2^{ème} tranche sur la pluriactivité.
 - Partie formation continue :
 - publication des données Afdas 2012 et 2013.
- Production des tableaux de bord régionaux (déclinés du national) :
 - reprise de production des tableaux de bord régionaux suite aux commandes reçues à partir des données Audiens 2012 ;
 - préparation de la maquette relative aux données sur la formation continue avec l'Afdas.

Etudes et recherches

Pour satisfaire à ses missions, la CPNEF-SV a depuis sa création commandité plusieurs études. Depuis 2005, la conduite des travaux de recherche s'effectue dans le cadre de l'Observatoire des métiers.

Rappel des études et rapports antérieurs :

- Rapport d'évaluation de l'accord cadre national ADEC 2012, InfraForces
- Etude sur la relation formation / emploi dans le spectacle vivant 2012, Céreq
- Pour la définition d'un processus de reconnaissance de la qualité de l'offre de formation professionnelle, 2011 Céreq
- La sécurisation des parcours professionnels et l'amélioration de la gestion des âges 2007, Interface
- Appui technique méthodologique pour la définition des orientations de formation professionnelle 2007, Interface
- Contrats de professionnalisation dans le spectacle vivant : bilan d'utilisation et insertion 2008, Afdas
- Le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP) spectacle vivant 1997, CESTA/EHESS/CNRS et Ithaque. Edition La documentation française – épuisé.

Réalisations 2013

Il y a vingt ans, juste après sa création en 1993, la CPNEF-SV a conduit une étude exploratoire permettant de mieux connaître la branche et d'identifier les actions à mener : le Contrat d'Etudes Prospectives (CEP). La majorité des branches conduisent des CEP, sur l'incitation du Ministère chargé de l'Emploi, car ils comportent deux parties :

- un état des lieux (repérage des activités et de leurs évolutions, difficultés et besoins...)
- des recommandations pour l'action répondant aux enjeux.

C'est donc sur la base des recommandations du CEP, publié en 1997, que la CPNEF-SV a ensuite lancé différents travaux. Ce socle de propositions lui a permis d'inscrire son action en continuité dans un cadre stratégique.

En 2013, la CPNEF-SV a fêté ses vingt ans d'existence. Aussi en guise de bilan, la CPNEF-SV a décidé d'actualiser le CEP, afin de poser un nouveau diagnostic, de lister ce qui a été entrepris au regard des recommandations et enfin d'établir de nouvelles pistes d'actions collectives. Un groupe de travail a été constitué. Il est présidé par Malika Séguineau du PRODISS.

Le Céreq a été retenu pour conduire les travaux car il a conduit deux des récentes études (sur la qualité en formation et sur la relation emploi/formation), et car il a appuyé la création du tableau de bord statistique. Comme il s'agit dans l'actualisation du CEP de capitaliser les résultats des chantiers antérieurs, la CPNEF-SV a décidé de choisir un consultant déjà connaisseur des enjeux sociaux auxquels le spectacle vivant est actuellement confrontés.

En 2014

- Poursuite de la conduite de l'actualisation du CEP et remise du rapport final par le Céreq.

❖ Mission 2 : orienter - informer

Guide des métiers

Objectif et contexte

La reconnaissance des qualifications est essentielle pour une branche professionnelle. Ainsi, la CPNEF-SV a entrepris deux démarches complémentaires :

- lister et classer les emplois dans une nomenclature ;
- décrire le contenu des métiers dans des référentiels (définitions et contextes d'exercice).

Le référentiel d'activité décrit un métier (contexte, filière, activités, missions, compétences et savoirs). Quant à l'usage des référentiels d'activité (ou métier), il est multiple et dépend de l'utilisateur :

- partenaires sociaux : cerner le contour des métiers et reconnaître les qualifications. Il peut donc être utilisé comme support de négociation des listes conventionnelles ;
- CPNEF-SV : expertiser la relation emploi/formation, suivre l'évolution des métiers et des compétences et déduire des besoins en formation ;
- entreprises : établir des fiches de poste, définir un organigramme, GPEC ;
- organismes de formation : proposer une offre ou l'adapter aux évolutions de l'emploi (le référentiel d'activité sert de base au référentiel pédagogique et de certification) ;
- professionnels souhaitant évoluer, les demandeurs d'emploi, les jeunes désireux de s'informer sur un métier : le référentiel est alors un outil d'orientation.

Rappel des étapes antérieures

- 2000, réalisation d'une nomenclature des emplois du spectacle vivant
- Depuis 2007, constitution d'un guide des métiers composé de référentiels relatifs aux principaux métiers artistiques et techniques : une vingtaine disponibles dans les domaines artistiques et techniques.

Réalisations 2013

Les travaux relatifs au guide des métiers ont été suspendus en 2012, la méthodologie reposant sur l'élaboration de référentiels spécifiques à chaque métier s'étant avérée très lourde (constitution de groupes de travail animés par un prestataire : les professionnels y explicitaient leurs activités pendant plusieurs séances couplées à des observations sur les lieux de travail).

La CPNEF-SV a décidé de poursuivre le guide des métiers sur les qualifications administratives qui n'avaient pas été encore abordées, à partir d'une nouvelle méthode fondée sur la méthode allégée dite « cartographique » qui permet d'aborder tous les métiers par domaines, selon une logique de filière. L'approche sera moins détaillée mais permettra de saisir les activités et les compétences principales. Elle permettra également de pointer leur évolution.

Les domaines suivants seront abordés : la direction, la production/diffusion, la communication/RP, la commercialisation et l'accueil. Les secteurs publics et privés du spectacle vivant seront concernés. La CPNEF-SV a établi le cahier des charges de cette cartographie des métiers administratives du spectacle vivant.

Le groupe de travail guide des métiers est toujours présidé par Angeline Barth du SYNPTAC CGT. Un consultant a été retenu pour animer les travaux via un appel d'offre : le cabinet Co&Sens.

En 2014

- Démarrage de la cartographie :
 - conception des livrables et aspects méthodologiques
 - lancement de la cartographie par le domaine de la production/diffusion

[Répertoire des formations professionnelles](#)

Objectifs et contexte

La CPNEF-SV estimait que les outils de repérage des formations professionnelles préparant aux métiers du spectacle vivant étaient insuffisants : partiels, pas assez détaillés, non actualisés, mêlant les formations professionnelles et amateurs... La CPNEF-SV a donc décidé de créer son propre répertoire listant les formations professionnelles initiales et continues de longue durée (hors stages courts).

Il répertorie actuellement près de 350 formations, de statut public ou privé, qualifiantes ou certifiantes (diplômes, titres professionnels ou CQP). Accessible en ligne, il est très consulté. Il a évolué en 2012 pour répondre aux besoins des utilisateurs mais aussi des partenaires sociaux qui souhaitent inciter les organismes de formation à progresser sur les aspects qualitatifs et sur le plan de la relation formation/emploi. Les critères d'évolution retenus pour faire évoluer le répertoire ont été préconisés par le Céreq dans le rapport commandité par la CPNEF-SV en 2011 sur « le processus de reconnaissance de la qualité de l'offre de formation ».

Rappel des étapes antérieures

2006, création d'une première version du répertoire des formations professionnelles de longue durée qualifiantes et certifiantes : la maquette avait été conçue par la CPNEF-SV et l'Afdas avait enregistré les formations repérées.

2011, campagne menée auprès des 180 organismes de formation inscrits dans le répertoire pour qu'ils actualisent leurs informations.

2012, refonte du répertoire afin :

1) qu'il intègre plus d'informations descriptives sur les formations : débouchés, programmes, durées, possibilités de poursuites d'études, etc. mais aussi des éléments permettant à la CPNEF-SV d'apprécier la qualité de l'offre, c'est-à-dire des éléments relatifs à la façon dont les formations ont été construites (implication du milieu professionnel, ingénierie mise en place en amont, modes de suivi des évolutions des qualifications, etc.) ;

- 2) que les organismes de formation puissent enregistrer et actualiser leurs formations par eux-mêmes tout au long de l'année ; une interface sécurisée en ligne a été créée, la CPNEF-SV procède simplement à une vérification de la cohérence des informations ;
- 3) nouvelle campagne d'incitation auprès des organismes afin qu'ils actualisent leur information.

Réalisations 2013

La CPNEF-SV assure le suivi des demandes de modifications des organismes de formation ou des demandes d'inscription/suppression. Selon les cas, elle contacte l'organisme afin de lui apporter aide et conseil.

Par ailleurs, la CPNEF-SV a repéré une quarantaine de formations qui pourraient être inscrites dans le répertoire et a sollicité les organismes. Hélas seulement 1/3 ont procédé à l'inscription. Il est probable que ce relatif insuccès soit dû au fait que les formations sont très attractives et donc que les organismes n'ont pas nécessairement besoin de développer des actions de communication pour les faire connaître.

En 2014

- Poursuite de la campagne auprès des organismes de formation pour qu'ils actualisent les informations.
- Suivi des modifications effectuées par les organismes de formation dans le répertoire et appui conseil.
- Exploitation des données du répertoire afin d'établir un état des lieux de l'offre de formation certifiante et qualifiante sur tout le territoire.

[Le journal d'orientation](#)

Objectif et contexte

Pour répondre à ses missions d'information et d'orientation, la CPNEF-SV dans le cadre de l'Observatoire des métiers a décidé de produire de l'information à destination du grand public.

Réalisations 2013

La CPNEF-SV a donc assuré la conception et la rédaction d'un support d'information : un 4 pages intitulé "spectacle vivant & emploi". Il propose une première approche du secteur et a vocation à faire découvrir les métiers du spectacle vivant et les conditions d'emploi à un large public, notamment aux jeunes désireux d'y travailler. Ce document liste les principaux métiers, indique les types d'employeurs et précise les formes d'emploi ainsi que leurs caractéristiques. Il pointe également le rôle fondamental de la formation professionnelle.

La conception graphique a été confiée à Décanoisette.

En 2014

- Edité en 15 000 exemplaires, mais aussi disponible en version électronique sur le site, la CPNEF-SV assurera sa diffusion auprès des centres de ressources nationaux et régionaux, des CIDJ, des établissements et organismes de formation (notamment les Lycées), CARIF-OREF, de salons d'orientation...

Actions de communication

❖ Diffusion des travaux

En mai 2013, le site de la CPNEF-SV et de son Observatoire des métiers a été complètement rénové pour améliorer la diffusion des travaux. L'adresse est inchangée : www.cpnfsv.org

Il inclut également des Intranet destinés :

- aux organisations professionnelles leur permettant de suivre le fonctionnement et les travaux en cours ;
- aux organismes de formation agréés aux CQP et CCP permettant la mise en commun de documents et outils.

Cette nouvelle version a demandé un travail important de conception et d'écriture des rubriques à l'équipe permanente.

Le graphisme a été confié à Décanoisette et la conception informatique à Excellent Rameur.

Rappel :

2001: création du site de la CPNEF-SV

2006 : version n°2

2013 : version n°3

Statistiques de consultation du site internet CPNEF-SV / Observatoire des métiers

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fréquentation totale (en nb de visiteurs différents par an)	18 861	19 202	21 240	23 787	18 979	20 699

Rubriques du site les plus consultées :

1. Le répertoire des formations
2. Les conventions collectives
3. Les nomenclatures d'emplois
4. Les données statistiques
5. Le CQP accrocheur-rigger
6. Le guide des métiers

De plus, pour faire connaître les travaux achevés, une newsletter est envoyée régulièrement.

❖ Une nouvelle identité visuelle

Le logo de la CPNEF-SV avait été conçu il y a une dizaine d'années. Celui de l'Observatoire des métiers avait été réfléchi sur le même modèle. Aussi, à l'occasion de la sortie du nouveau site internet, les logos ont été renouvelés : plus simples et plus lisibles, ils affirment l'identité de la CPNEF-SV et de l'Observatoire des métiers.

Anciens logos



Nouveaux logos



Fonctionnement

❖ Membres (au 31/12/2013)

Organisations professionnelles d'employeurs :

CPDO :	Chambre Professionnelle des Directions d'Opéra
CSCAD :	Chambre Syndicale des Cabarets Artistiques et Discothèques
PRODISS :	Syndicat national des producteurs, diffuseurs et salles de spectacles.
PROFEDIM :	Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique
SCC :	Syndicat du Cirque de Création
SMA :	Syndicat des Musiques Actuelles
SNDTP :	Syndicat National des Directeurs et Tourneurs du Théâtre Privé
SNES :	Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles
SNSP :	Syndicat National des Scènes Publiques
SYNAVI :	Syndicat national des Arts Vivants
SYNDEAC :	Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles
SYNOLYR :	Syndicat national des orchestres et des théâtres lyriques
SYNPASE :	Syndicat national des Prestataires de l'Audiovisuel Scénique et Evénementiel
ARENES :	Association de Représentation des Etablissements Nationaux Entrepreneurs de Spectacles : Groupement des établissements publics nationaux

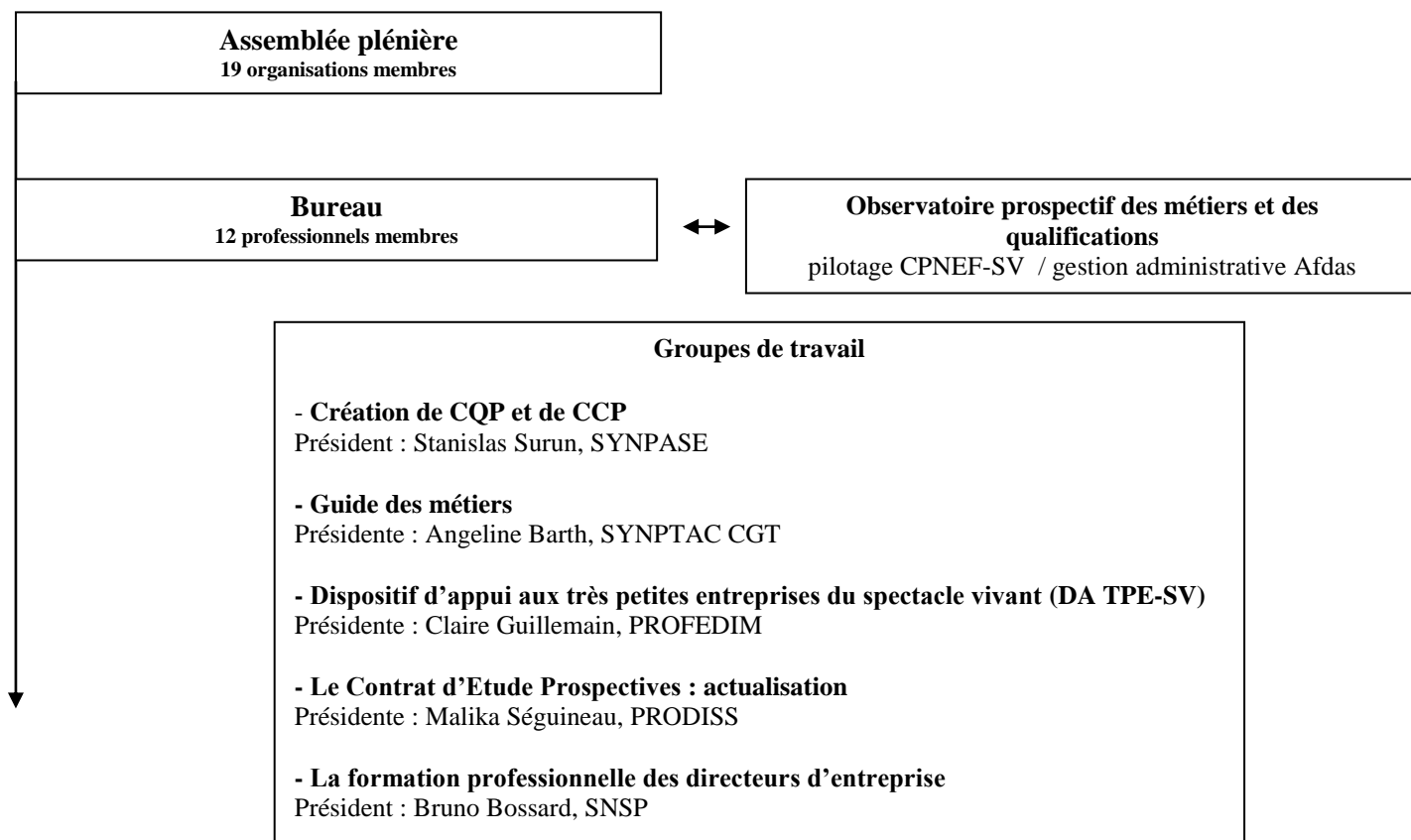
Organisations professionnelles de salariés :

FCCS-CFE-CGC :	Fédération de la Culture, de la Communication et du Spectacle - Confédération Française de l'Encadrement / Confédération Générale des Cadres
F3C-CFDT :	Fédération Communication Conseil Culture - Confédération Française Démocratique du Travail
Fédération CFTC :	Fédération de la communication, écrite, graphique, du spectacle et de l'audiovisuel - Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
FNSAC-CGT :	Fédération Nationale des syndicats du Spectacle, de l'audiovisuel et de l'Action Culturelle - Confédération Générale du Travail
FASAP-FO :	Fédération des syndicats des Arts, des Spectacles, de l'Audiovisuel et de la Presse, de la communication et du multimédia - Force Ouvrière

❖ Composition du bureau (au 31/12/2013)

<i>Président :</i>	<i>Jean-François Pujol</i>	<i>FNSAC-CGT</i>
<i>Vice-président :</i>	<i>Jean-Joël Le Chapelain</i>	<i>SYNDEAC</i>
<i>Secrétaire générale :</i>	<i>Malika Séguineau</i>	<i>PRODISS</i>
<i>Secrétaire général adjoint :</i>	<i>Nicolas-Guy Florenne</i>	<i>F3C-CFDT</i>
<i>Trésorier :</i>	<i>Jean-Luc Bernard</i>	<i>FASAP-FO</i>
<i>Trésorière adjointe :</i>	<i>Isabelle Gentilhomme</i>	<i>SNDTP</i>
<i>Membres :</i>	<i>Bruno Bossard</i>	<i>SNSP</i>
	<i>Philippe Chapelon</i>	<i>SNES</i>
	<i>Françoise Dupas</i>	<i>SMA</i>
	<i>Stanislas Surun</i>	<i>SYNPASE</i>
	<i>Angeline Barth</i>	<i>SYNPTAC-CGT</i>
	<i>Pascal Louet</i>	<i>FCCS-CFE-CGC</i>
	<i>François Nowak</i>	<i>Fédération CFTC</i>

❖ Organisation des travaux



❖ Equipe permanente

Déléguée générale : Carole Zavadski

Assistante de direction : Flavie Druon

❖ Financement

La CPNEF-SV est financée par les entreprises du spectacle vivant :

- pour le secteur public
 - par l'intermédiaire du FCAP (Fond commun d'aide au paritarisme) pour les organisations suivantes : CPDO, PROFEDIM, SCC, SMA, SNSP, SYNDEAC, SYNAVI, SYNOLYR,
 - par ARENES
- pour le secteur privé :
directement par les organisations professionnelles d'employeurs pour les organisations suivantes : CSCAD, PRODISS, SCC, SMA, SNDTP, SNES, SYNPASE

Les travaux engagés par la CPNEF-SV dans le cadre de l'Observatoire prospectif des métiers, des qualifications et des compétences du spectacle vivant sont financés par les fonds de la formation professionnelle gérés par l'Afdas.



❖ Partenaires

En 2013, l'activité de la CPNEF-SV a bénéficié du soutien financier :

- du Ministère de la Culture et de la Communication (MCC-DGCA)



- du Centre national de la Chanson, des Variétés du Jazz (CNV)



- de la SPEDIDAM



Liste des sigles

ANI	Accord National Interprofessionnel
ADEC	Actions de Développement de l'Emploi et des Compétences
AFDAS	Fonds d'Assurance Formation des Activités Spectacle, Cinéma, Audiovisuel, Loisirs, Publicité et Distribution Directe
ANACT	Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
AUDIENS	Groupe de protection sociale de l'audiovisuel, de la communication, de la presse et du spectacle
CA	Certificat d'Aptitude
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CEP	Contrat d'Etudes Prospectives
CEREQ	Centre de Recherches et d'Etudes des Qualifications
CMB	Médecine et santé au travail
CNCP	Commission Nationale des Certifications Professionnelles
CPNFP	Conseil Paritaire National de la Formation Professionnelle
CPNEF-AV	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Audiovisuel
CPNEF-SV	Commission Paritaire Nationale Emploi Formation Spectacle Vivant
CPF	Compte Personnel de Formation
CNPS	Conseil National des Professions du Spectacle
COEF	Contrat d'Objectif Emploi Formation
COT	Contrat d'Objectif Territorial
CPC	Commission Professionnelle Consultative
CQP	Certificat de Qualification Professionnelle
DA TPE-SV	Dispositif d'Appui aux Très très Petites Entreprises du Spectacle Vivant
DE	Diplôme d'Etat
DIRECCTE	Direction régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DGCA	Direction Générale de la Création Artistique
DGEFP	Délégation Générale à l'Emploi et à la Formation Professionnelle
DNSP	Diplôme National Supérieur Professionnel
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
EDEC	Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences
FCAP	Fond Commun d'Aide au Paritarisme
GPEC	Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences
MCC	Ministère de la Culture et de la Communication
OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréés
OPMQ-SV	Observatoire Prospectif des Métiers et des Qualifications Spectacle Vivant
RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles
TTLV	Tout au long de la vie (ex : loi sur la formation professionnelle TTLV)